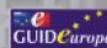


Vous souhaitez recevoir notre lettre d'information ?
Envoyez-nous votre adresse e-mail à : communication@maison-europe-brest.eu



[Penn Europa]

LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DE LA MAISON DE L'EUROPE DE BREST



N°26 - AVRIL 2012

> QUESTIONS SUR LA PLACE DE LA RÉGION BRETAGNE EN EUROPE À...

Bernadette Malgorn

évoque le rapprochement de la Bretagne du reste de l'Europe et du développement de l'identité régionale.

Élue conseillère régionale en mars 2010.

Présidente du groupe « Bretagne à Venir – Breizh da Zont » rassemblant 20 élus de la droite et du centre.

> Interview

MdE: *Un de vos objectifs est de défendre les intérêts des Bretons. Quels sont selon vous les principaux sujets à développer dans ce cadre ?*

B.M. : La Bretagne est confrontée à 2 questions majeures : sa périphéricité et l'avenir de sa jeunesse. Les travaux européens sur l'aménagement du territoire montraient le risque que la Bretagne se trouve à l'écart des grandes zones de développement : le triangle Londres Bruxelles Paris, la façade sud Madrid, Milan et le sillon Rhin-Rhône. L'élargissement de l'Europe à l'Est a déplacé le centre de gravité de l'Union et de ce fait en a un peu plus éloigné la Bretagne.

Ce handicap peut être réduit. Il y a une solution : la construction d'une vraie ligne à grande vitesse jusqu'à la pointe bretonne. La moitié du chemin a été réalisée avec la section Le Mans-Rennes. La Bretagne ne peut s'en contenter. Que le TGV s'arrête à Rennes ne ferait que renforcer le fossé ouest/est qui ne cesse de se creuser depuis quelques années. Nous voulons une vraie desserte TGV qui mette Brest et Quimper à 3h effectives de Paris. C'est indispensable pour résorber notre déséquilibre territorial interne et raccrocher la Bretagne aux grands réseaux européens, son insertion dans l'économie de la connaissance et dans l'économie productive.

Mon 2e souci est la jeunesse. L'excellence académique de la Bretagne est reconnue. Malgré cette performance 15 000 jeunes quittent la Bretagne chaque année pour trouver un emploi ou parachever une formation. Nous devons stopper cette hémorragie en donnant des perspectives d'emploi aux jeunes et leur donnant l'envie et les moyens d'entreprendre en Bretagne.



Comment promouvoir l'identité bretonne dans un contexte de développement d'une citoyenneté européenne ?

B.M. : La mondialisation, la perte des repères, l'accélération du temps ont tendance à provoquer des replis identitaires qui peuvent être dangereux. Tout au long de leur histoire, les Bretons ont voyagé ce qui a contribué à forger une culture qui tout en s'ancrant dans des valeurs fortes, traditionnelles est aussi ouverte aux autres et ne porte pas les germes d'un repli identitaire.

Les trois caractéristiques de l'identité bretonne sont un attachement très fort à la terre des ancêtres, l'ouverture aux autres et l'esprit d'entreprendre. Il n'y a pas de contradiction entre l'attachement à la grande et à la petite patrie. Nous n'avons pas peur d'afficher notre identité qu'elle soit régionale ou nationale. C'est légitime et en rien porteur d'exclusion. Ces fidélités s'inscrivent pleinement dans l'idéal européen : « unis dans la diversité ».



Dans un contexte économique tendu, le soutien aux régions européennes est-il toujours une priorité pour la Commission européenne ?

B.M. : L'élargissement à l'est, vers des pays sortant du bloc communiste et donc moins développés a obligé l'Union européenne à reconsidérer ses politiques sectorielles et régionales : c'est une nécessité économique, sociale et de solidarité. En son temps la Bretagne a largement bénéficié de la solidarité européenne à travers des programmes comme le FEDER (Fonds européen de développement régional) ou le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural)...



Actuellement deux grands programmes qui intéressent directement la Bretagne vont être réformés : la Politique agricole commune et la Politique européenne des pêches. Ces programmes emblématiques ont historiquement fondés l'Europe et touchent à des activités économiques particulières qui concernent l'alimentation humaine.

Même si des évolutions sont nécessaires, le maintien de la PAC et de la PEP est vital pour l'économie bretonne et doit rester une priorité européenne. C'est là le vrai combat. La revendication de régionalisation n'est arithmétiquement pas favorable à la Bretagne, qui n'est qu'une des quelques 250 régions que comprend l'Europe.



Quelles sont les actions majeures entreprises afin de permettre à la Bretagne d'être compétitive en termes par exemple de télécommunications, agroalimentaire, défense face à la concurrence régionale en France et en Europe ?

Hormis l'économie résidentielle, le développement de la Bretagne a été fondé sur 3 piliers principaux à savoir l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, l'automobile et le secteur des télécommunications. Sous les effets de la concurrence internationale, et plus récemment de la crise, ces secteurs économiques ont rencontré de graves difficultés ces dernières années. L'industrie agroalimentaire a certes amorti en Bretagne les effets dévastateurs de la crise mondiale que nous traversons, mais que l'on ne s'y trompe pas, l'industrie agroalimentaire n'est pas à l'abri des délocalisations. Elles s'implantent soit près des marchés soit près des producteurs. Le marché est aujourd'hui mondial donc pour conserver nos industries agroalimentaires en Bretagne (plus de 60 000 emplois) nous devons y maintenir une agriculture productive et écologiquement responsable. Tout autre choix serait lourd de conséquences pour la Bretagne et même pour la France dans la mesure où une partie importante de la balance commerciale française dépend des exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes ■

